

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 420

Artikel: Un indice trop pondéré
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 420 15 septembre 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Un indice trop pondéré

Août 1914 = 100

Septembre 1939 = 100

Septembre 1966 = 100

Septembre 1977 = 100.

Après avoir par deux fois malencontreusement choisi sa base de départ, l'indice suisse des prix à la consommation a subi une révision fondamentale il y a tout juste onze ans. Aujourd'hui déjà, on efface à nouveau tout — manière de parler — et la rentrée nous apporte un indice remis à neuf. Depuis l'automne 1973 où Nello Celio avait promis la révision de l'indice, DP a souligné à plusieurs reprises l'importance de cette opération, dont les aspects techniques risquent sans cesse de dissimuler la signification politique.

Maintenant que le combat (mené par qui ?) est virtuellement terminé, on peut dégager le sens de la révision effectuée, dont nous ne connaissons d'ailleurs le détail que le mois prochain.

Le nombre d'articles (« positions ») pris en considération pour le calcul de l'indice augmente de plusieurs dizaines; les adjonctions comblent certaines lacunes (habits et sous-vêtements pour enfants, studios et appartements de cinq pièces) ou suivent simplement l'évolution du marché et de la consommation (surgelés, pains spéciaux, lave-vaisselle). Le prix d'achat d'une auto, neuve ou d'occasion, entrera même dans le calcul de l'indice, où ses variations pèseront aussi lourd que celle de tout le groupe « chauffage et éclairage »... Les coefficients de pondération choisis marquent le très net recul des groupes de dépenses prioritaires (alimentation habillement, logement), qui chutent de 61% à 47%, tandis que les dépenses plus ou moins discrétionnaires (transports, instruction et loisirs) voient leur part doubler, de 14% à 30% (voir p. 2).

Sans être fondamentalement fausse, l'évolution ainsi restituée exagère celle que vivent les ménages moyens; elle reflète bien davantage le style de vie et de consommation d'une classe dont les revenus

se situent au-dessus de la moyenne; une classe qui était précisément trop bien représentée dans l'échantillon fort discuté des quelque mille ménages recrutés par l'OFIAMT pour tenir leurs comptes tout au long de 1975 et fournir ainsi les bases de la pondération.

Grâce à l'ordinateur qui pourra digérer une plus grande masse d'informations que le système quasi manuel utilisée jusqu'ici, les relevés se font plus fréquents. La périodicité semestrielle, appliquée depuis toujours à la presque totalité des produits non-alimentaires et des services, disparaît au profit de relevés trimestriels, — sauf pour les loyers, qui continueront d'être « saisis » en mai et novembre. Ces deux mois vont rester ceux pour lesquels on attend l'indice avec le plus d'intérêt. Au reste, l'étalement des relevés permettra mieux encore que jusqu'ici aux différents mouvements enregistrés de se neutraliser pour donner à l'indice général une allure plus sereine.

Car tel sera bien effectivement le premier résultat de la révision qui s'achève. En augmentant le nombre des « positions » retenues, en modérant l'importance des achats de première nécessité, en augmentant la fréquence des relevés, on en vient à réduire les écarts et à faire de l'indice un instrument de mesure plus fidèle... mais plus docile aussi !

Au demeurant, dans toute sa sophistication helvétique modérée, le nouvel indice se rapproche de la fonction qu'on lui demande continuellement de remplir : celle d'un baromètre du coût de la vie, et non plus, comme à l'origine, celle d'un enregistrement des prix influant de façon décisive sur les budgets familiaux des salariés.

Reste à savoir dans ces conditions s'il ne faudrait pas calculer plusieurs indices, correspondant à plusieurs genres de vie caractéristiques.

Reste à savoir aussi comment rétablir et conforter la confiance en un indice si sage et neutre que personne ne va pouvoir y reconnaître le reflet de la réalité vécue.

Deux jolis petits problèmes à résoudre d'ici la prochaine révision...

ANNEXE DE LA PAGE 1

Ceux qui ont (re) fait l'indice des prix

L'élaboration des bases de calcul de l'indice des prix à la consommation compte parmi les tâches de la Commission fédérale de statistique sociale, dont voici la composition pour 1977-1980 :

Président

Walter Kull, 1909, ancien directeur de la Banque nationale

Vice-président

Hans Guth, 1913, prof. à l'Université de Bâle

Statisticiens

Andreas Knecht, 1944, directeur a. i. du Bureau de statistique de la ville de Berne

Robert Pattaroni, 1937, directeur du Service cantonal de statistique de Genève

Ztenek Lomecky, 1919, directeur du Bureau de statistique de la ville de Zurich

Jean-Jacques Senglet, 1922, directeur du Bureau fédéral de statistique

Karl Wunderle, 1928, directeur du Bureau de statistique du canton de Bâle-Ville

Employeurs

Dietegen Aebli, 1915, directeur de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie

Andreas Thommen, 1923, secrétaire de l'Union centrale des associations patronales suisses

Hans Weiersmüller, 1911, secrétaire général de la Société suisse des entrepreneurs

Salariés

Bruno Gruber, 1921, secr. central de la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse

Rudolf Gut, 1924, secrétaire central de l'Union Helvetia

Benno Hardmeier, 1930, collaborateur scientifique de l'Union syndicale suisse

Paysans

Josef Wuest, 1944, collaborateur scientifique de l'Union suisse des paysans

Consommateurs

Emilie Wildhaber, 1923, représentante du Forum des consommatrices suisses alémaniques et tessinoises

Experts

Luc Weber, 1941, professeur à l'Université de Genève

Otto Messmer, 1910, ancien directeur du Bureau de statistique de la ville de Berne

Robert Steimer, 1912, ancien directeur du Service cantonal de statistique de Genève

Ulrich Zwingli, 1910, ancien directeur du Bureau de statistique de la ville de Zurich

LE POIDS DES DÉPENSES DANS LA FORMATION DE L'INDICE

Le déclin de l'alimentation

Groupes de dépenses	Part (en %) dans l'indice		
	1939	1966	1977
Alimentation	40	31	20
Boissons et tabac	3	5	5
Textiles et habillement	15	13	8
Loyer	20	17	19
Chauffage et éclairage	7	6	4
Aménagement et entretien du logement	5	7	7
Transports	5	9	15
Santé et soins personnels	2	7	7
Instruction et loisirs	3	5	15
	100	100	100

DANS LES KIOSQUES

L'empire de Jean Frey

Dans son rapport de 1969 sur la concentration dans la presse suisse la commission suisse des cartels mentionnait quatre « konzerns » de presse en Suisse : Ringier, Jean Frey, Nationalzeitung et Lousonna.

Comme il est souvent question de Jean Frey ces temps, jetons un coup d'œil sur cette « concentration »-là. La société faîtière est Jean Frey AG Zurich, dont les deux tiers du capital appartenaient et appartiennent certainement encore à Max Frey, actuellement vice-président du conseil d'administration. Celui-ci est en outre président de Zeitschriften-Verlag AG à Zurich, du Weltwoche-Verlag Karl von Schumacher & Co AG, d'Annabelle-Verlagsgesellschaft Zürich AG, de Cliché und Lithos AG Zürich, d'Offset + Buchdruck AG Zürich, d'ABC-Druckerei und Verlags AG à Zurich, de Druckerei Winterthur AG, Winterthour, d'Illustrations und Photopress AG, Zurich et de Kimola AG, Zürich, une société d'exploitation de cinéma. Le rapport de la commission des cartels mentionnait encore une toute petite participation de 3 1/3 % à la société qui édite le quotidien « Blick » et qui appartient à Ringier. Par rapport aux données de l'enquête de la commission des cartels, la maison a élargi son champ d'activité au cours des dernières années.

Ajoutons qu'après avoir fait l'objet de recherches par « TAT », le domicile de M. Max Frey est maintenant connu : Paris.

Une rectification amusante

— La « NZZ » a-t-elle été victime de la publication d'une édition pirate en 1967 ? Pas directement, mais l'incident mérite d'être signalé. Il y a dix ans, les collaborateurs de M. Rudolf Farner, l'homme qui domine la publicité en Suisse, ont publié pour son 50^e anniversaire un journal intitulé « NZZ » et qui portait en première page un